

## Gestion 4 Feuilles lance **Alliance Myrique**, une solution naturelle pour freiner l'érosion des berges aux Îles-de-la-Madeleine

**Îles-de-la-Madeleine, Québec, le 17 août 2023** - Après plusieurs années d'expérimentation avec le Myrique des Îles, une plante indigène aux Îles-de-la-Madeleine reconnue pour ses nombreuses propriétés environnementales telles que la fixation des sols, Gestion 4 Feuilles lance Alliance Myrique, une initiative pour freiner l'érosion des berges aux Îles-de-la-Madeleine.

L'érosion côtière menace l'archipel des Îles-de-la-Madeleine, mais également l'ensemble des berges à l'échelle mondiale. En effet, les 12 000 mesures récoltées depuis 2005 par le Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) démontrent que les berges des Îles-de-la-Madeleine ont reculé de près de 8,5 mètres depuis 2005 en raison de l'érosion qui les affecte.

Alliance Myrique, une initiative de l'entreprise familiale Gestion 4 Feuilles, offre aux visionnaires, désirant inspirer la collectivité et le monde des affaires à adopter des pratiques sociales et environnementales durables, une solution naturelle et intégrée qui permet de freiner l'érosion des berges aux Îles-de-la-Madeleine. À partir d'aujourd'hui, les entreprises du Québec peuvent adhérer au programme de certification *Protecteurs des Berges* afin de devenir un acteur clé dans le mouvement de protection des berges. Moyennant des frais annuels, elles obtiennent le sceau de certification et Alliance Myrique fait ensuite la culture des plants pour les remettre gracieusement aux partenaires gouvernementaux qui identifient les zones de plantation.

*« À l'heure où les changements climatiques, l'érosion et la submersion forcent notre communauté à innover et à s'adapter, la municipalité des Îles salue l'initiative de cette entreprise d'ici. Nous sommes heureux d'être partenaire de ce projet par la mise à disposition d'un terrain municipal à proximité de la recharge de Cap-aux-Meules, qui permettra d'effectuer une plantation de Myrique des Îles, et d'ainsi étudier comment la plante se comporte en contexte de falaise rocheuse et de documenter son potentiel pour atténuer les effets liés à l'érosion côtière »,* souligne M. Jean Hubert, directeur des infrastructures et du bureau de projets à la municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

Afin de souligner le lancement de cette initiative, un événement de presse aura lieu le 17 août à 9h au Chalet Soleil Levant (chalet des scouts) de Cap-aux-Meules. Pour l'occasion, les cofondateurs Yves LeBlanc et Alexis LeBlanc seront sur place pour donner une séance d'information sur cette solution prometteuse. Il y aura également la présence de Yves Laurent Turcotte, président de l'entreprise technologique NSI, le premier membre corporatif certifié par Alliance Myrique, qui fera la plantation des premiers plants de Myriques des Îles.

*« Après avoir cherché des endroits où notre entreprise pouvait sagement investir pour faire sa part en environnement, nous avons réalisé qu'il y avait, chez nous au Québec, des endroits fragiles comme les berges des Îles, surtout après le passage de Fiona. », Yves Laurent Turcotte, président chez NSI.*

- 30 -

Source: Alexis LeBlanc

Responsable des finances pour Alliance Myrique

Gestion 4 Feuilles inc.

(418) 986-6740 / [alexis@alliancemyrique.ca](mailto:alexis@alliancemyrique.ca)

<https://www.alliancemyrique.ca/>